



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

GUIDE DES AIDES AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE, À SAINT-BARTHÉLEMY ET À SAINT-MARTIN



CLÉS POUR AGIR

Transition écologique 2026

Ce document est édité par la Direction Régionale Guadeloupe de l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Leeloo DANNHAUER (ADEME)

Rédacteurs : Leeloo DANNHAUER, Marianna MARTEL, Jonathan MULLER, Eugénie DAUTRICHE, Laurent POULAIN, Erlène SIMION (ADEME)

Crédits illustrations : Toutes illustrations : @Character. Photos : @Free-pik couverture), @wavebreak media / Freepik (p.4), @Stockgiu / Freepik (p.8), @wirestock / Freepik (p.12)

Création graphique : CHARACTER

Brochure réf. 013228

ISBN : 979-10-297-2688-0

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, Mai 2026

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

SOMMAIRE

Parcours de transition écologique 4

- Comment s'engager dans la transition écologique 4
- Les ressources de l'ADEME 5
- Les relais de l'ADEME 6

Transition énergétique & mobilité durable 8

- Règles particulières 8
- Décarbonation des entreprises 9
- Bâtiment performance et EnR 10
- Énergies renouvelables électriques (EnR) 11
- Mobilité durable 11

Déchets et économie circulaire 12

- Règles particulières 12
- Actions non éligibles 12
- Étude, Diagnostic, Accompagnement, Conseil et Expérimentation 13
- Investissements 14
- Entreprises des secteurs du textile, plastique, métaux, batteries, bois, papier, verre 14
- Focus sur les biodéchets 15

Adaptation au changement climatique 16

Recherche et Innovation 17

Généralités 18

- Règles générales ADEME en matière d'attribution d'aides 18
- Les étapes d'un projet 18

Pour mieux répondre aux sollicitations des entreprises dans leur transition environnementale, l'ADEME est accompagnée par plusieurs relais et partenaires sur certains sujets spécifiques. Nous vous conseillons de prendre leur attache prioritairement.

COMMENT S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

RÉDUIRE MON EMPREINTE CARBONE

Elaborez une stratégie bas-carbone pour **réduire vos émissions**, optimiser vos consommations et améliorer l'**efficacité énergétique**

ADAPTER MON ACTIVITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sécurisez votre activité face aux **risques climatiques** et anticipez **les aléas de demain**

LES AXES CLÉS pour votre stratégie entreprise

OPTIMISER LA GESTION DE MES RESSOURCES

Adoptez une démarche **d'économie circulaire** pour réduire vos consommations de matière, allonger la durée de vie de vos produits et limiter votre **production de déchets**.

ÉVOLUER VERS DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES

Adoptez **l'économie de la fonctionnalité**, privilégiez la coopération, repensez vos service et renforcez **vos compétences** sur les marchés en pleine mutation

IMPLIQUER MES FONCTIONS SUPPORTS

Impliquez et formez vos équipes, **chaque service et métier** peut agir concrètement pour la transition écologique

UN PARCOURS SOUPLE

selon les besoins et la maturité de votre entreprise



ACCÉDER AUX RESSOURCES DE L'ADEME

L'Academie

10 domaines d'intervention dont la qualité de l'air, la gestion des déchets, l'hydrogène...

Découvrez des **parcours de sensibilisation et de formation** sur la transition écologique, adaptés à votre niveau de compétences, vos besoins et vos objectifs.

<https://academie.ademe.fr/>

ADEMEINFOS

Inscrivez vous aux lettres d'information ADEME et restez informés de nos actualités, nos expertises et nos solutions.

Newsletters régionales, nationales, internationales ou encore thématiques, à chacun son abonnement !

<https://infos.ademe.fr/>

la Librairie

+ 750 nouveautés par an !

Retrouvez à votre disposition guides pratiques, fiches actions, études, retours d'expérience et trouvez des solutions concrètes et inspirantes pour progresser dans votre transition.

<https://librairie.ademe.fr/>

DATA ADEME

+ 180 jeux de données !

Accédez gratuitement à des ressources fiables et actualisées pour alimenter vos projets, recherches et actions en faveur de l'environnement.

<https://data.ademe.fr/>

LES RELAIS DE L'ADEME

RÉSEAU BÂTIMENT DURABLE

Thématique : bâtiments durables

Missions : Accompagner les différents acteurs dans leurs démarches de transition environnementale et énergétique en les sensibilisant aux nouveaux enjeux et réglementations inhérents aux bâtiments, spécifiquement en milieu tropical et insulaire. Le réseau favorise l'émergence de solutions innovantes permettant d'améliorer la Qualité Environnementale des Bâtiments en Guadeloupe.



Séréna RATTI
Chargée de mission RBD
0690 05 22 99
serena.ratti@synergiles.org

GUADELOUPE MOBILITÉ DURABLE

Thématique : mobilité durable

Missions : Développer les connaissances sur la mobilité durable et la diffuser sur le territoire, promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle, développer l'innovation, organisation d'événements et de formation.



Maryse DURIMEL
Chargée de mission GMD
0690 05 23 76
maryse.durimel@synergiles.org

CCI ÎLES DE GUADELOUPE

Thématique : économie circulaire

Missions : Sensibiliser et informer les entreprises (prévention et gestion des déchets), conseiller et accompagner les entreprises (visites entreprises, diagnostics déchets, mise en réseau), valoriser les entreprises les plus vertueuses (éco-trophées).



Audrey NAGAPIN
0590 93 76 46
a.nagapin@guadeloupe.cci.fr

CCI DE SAINT-MARTIN

Thématique : énergie, économie circulaire et adaptation au changement climatique

Missions : Accompagner les entreprises dans les trois thématiques à travers des conseils personnalisés, des diagnostics et le suivi de plans d'action.



Harry LAPOMAREDE

0690 74 97 97

harry.lapomarede@ccism.com

RÉSEAU COMPOST CITOYEN (RCC)

Territoires : Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barth

Thématique : prévention et gestion de proximité des déchets

Missions : Fédérer les acteurs de la filière, sensibiliser le grand public et mettre à disposition les ressources associées.



gp.reseaucompost@gmail.com

INTER-FILIÈRES REP

Territoires : Guadeloupe et Saint-Martin

Thématique : les filières REP

Missions : Sensibiliser le grand public et les entreprises, coordonner/animer les acteurs locaux pour le déploiement d'actions communes à plusieurs filières REP.



Charlotte MOUNIER-PIRON

090 41 51 30

Agnès VITRE

090 90 74 01

06 07 63 47 99

interfilières@rep971.com

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & MOBILITÉ DURABLE



Retrouvez toutes nos aides
sur les thématiques énergie,
mobilité et bâtiment juste ici :



RÈGLES PARTICULIÈRES

L'ADEME ne soutient pas les projets d'investissements photovoltaïques, éoliens ou hydroélectriques si ces derniers sont raccordés au réseau d'électricité.

Ces projets sont soutenus via des dispositifs spécifiques d'achat de l'électricité produite.

En savoir plus sur www.cre.fr



A savoir !

Les taux d'aide indiqués dans les pages suivantes sont des taux maximum qui n'engagent pas l'ADEME. Le taux final appliqué est décidé dans le cadre de l'instruction du projet.

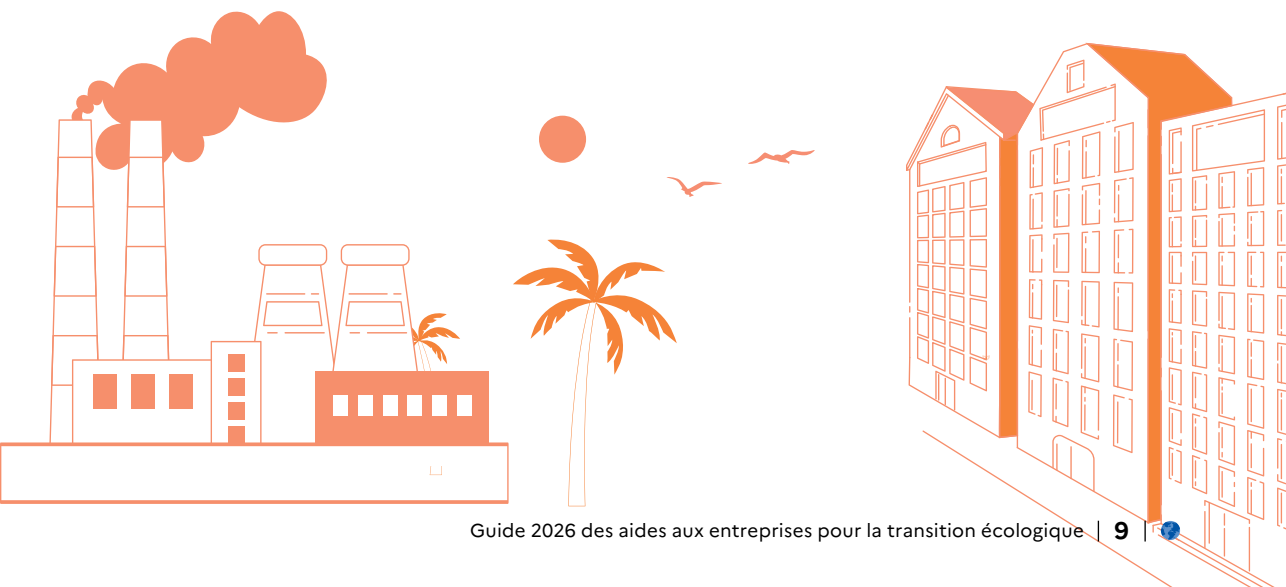
DÉCARBONATION DES ENTREPRISES

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE	Programme PACTE Industrie : formation et accompagnement des industriels dans leur démarche de décarbonation	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Études de faisabilité	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Investissements	Appel à projets
	AAP DECARBFLASH L'appel à projet vise à financer des investissements d'actions standardisées de décarbonation pour les sites industriels de PME, ainsi que les sites industriels non soumis à EU-ETS pour les grandes entreprises.	45 à 65% d'aides, selon la taille de l'entreprise

ACTIONS OPÉRÉES PAR LA BPI SUR FINANCEMENT ADEME :

Diagnostic « Décarbon'Action » pour les PME
Réalisez un bilan de Gaz à effet de serre (GES) et réduisez de manière durable l'empreinte carbone de votre entreprise. : <https://diag.bpifrance.fr/diag-decarbon-action>

Contact : Laurane DERONZIER
laurane.deronzier@ademe.fr

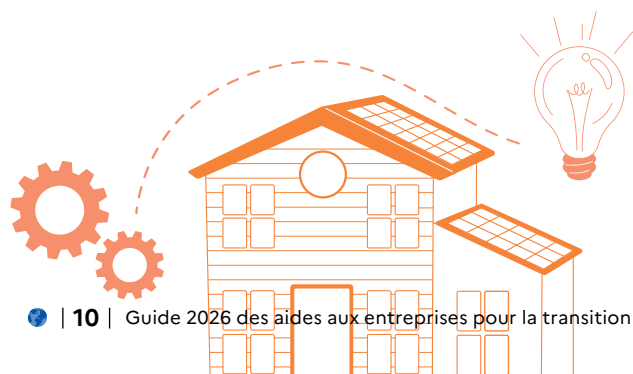


BÂTIMENT PERFORMANCE ET ENR

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
SOLAIRE THERMIQUE	Étude	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Investissement	Aide forfaitaire de 2 500 € par MWh solaire annuel pour les Chauffe-Eau Solaire Collectif à Appoint Individualisé Aide forfaitaire 1500 € par MWh solaire annuel pour les autres installations Offre cumulable avec le cadre de compensation opéré par EDF pour les systèmes type thermosiphon
AAP SYSTÈME DE PRODUCTION DE FROID PERFORMANT	Étude	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Investissement	Montant en fonction de l'analyse économique de projet (analyse de rentabilité)
AUDIT ET RÉHABILITATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES THERMIQUES COLLECTIVES (À FAIBLE PRODUCTIVITÉ)	Étude	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Investissement	Au cas par cas
PROJETS EXEMPLAIRES ET VALORISABLES «BÂTIMENTS DURABLES»	Étude	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS	Étude (si non réglementaire)	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise

Contact : Erlène SIMION
erlene.simion@ademe.fr

* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr



ÉNERGIES RENOUVELABLES ELECTRIQUES (ENR)

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE PHOTOVOLTAÏQUE	Étude approfondie autoconsommation individuelle ou collective	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
HYDROELECTRICITÉ ÉOLIEN HYDROLIEN ÉNERGIE HOULOMOTRICE ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS ÉNERGIE OSMOTIQUE STATION DE TRANSFERT D'ÉNERGIE PAR POMPAGE	Étude	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
MÉTHANISATION	Étude, comprenant un scénario de valorisation sous forme de bioGNV Investissement	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise Montant fonction de l'analyse économique de projet (rentabilité...)

Contact : Jonathan MULLER
jonathan.muller@ademe.fr

MOBILITÉ DURABLE

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
MOBILITÉ DURABLE	Études (conseil, diagnostic, état des lieux, réalisation de scénarios et stratégies, au-delà des obligations réglementaires)	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise

Contact : Jonathan MULLER
jonathan.muller@ademe.fr

Des appels à projets sont lancés par l'ADEME pour le soutien aux véhicules lourds à faible émission (H2, électriques, ...), les stations de recharges haute puissance ou d'avitaillement, la recherche et l'innovation sur la mobilité durable.

* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr

DECHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Retrouvez toutes
nos aides sur la thématique
économie circulaire juste ici :



A savoir !

Les taux d'aide indiqués dans les pages suivantes sont des taux maximum qui n'engagent pas l'ADEME. Le taux final appliqué est décidé dans le cadre de l'instruction du projet.



ACTIONS NON ÉLIGIBLES

Les actions suivantes ne sont pas éligibles aux demandes d'aides :

- **Investissements BTP** : pas de financement direct des investissements des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB), sauf opération exemplaire de mise en œuvre du réemploi de PMCB. Des dispositifs spécifiques permettent d'accompagner les volets recyclage (BPI), incorporation matière recyclée (ORMAT), etc.
- **Investissements en lien avec les filières REP (Responsabilité Elargie aux Producteurs)** : au cas par cas, l'accompagnement est conditionné à l'implication dans le projet du ou des éco-organisme(s) concernés.
- **Actions de sensibilisation** (du grand public) portées par des associations.
- **Gestion des déchets des entreprises** (achats de bacs, etc.).
- **Investissements des producteurs de biodéchets** (dont les électro-composteurs, ainsi que les équipements de pré-traitement type sècheurs, digesteurs, et autres dispositifs similaires).

Les actions suivantes menées dans le cadre des aides à la lutte contre les gaspillages ne sont également pas éligibles :

- **Investissements pour la transformation de denrées non alimentaires ;**
- **Investissements pour les conserveries**, si la majorité des produits ne provient pas de la récupération d'inventus.

ÉTUDE, DIAGNOSTIC, ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET EXPÉRIMENTATION

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
CONNAÎTRE OU AMÉLIORER MES FLUX OU CONSOMMA- TIONS (MATIÈRE, DÉCHETS, ÉNERGIE ET EAU)	Analyse de process pour la prévention des déchets (méthode Comptabilité des flux de matière)	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Bilan matières entrantes et sortantes de mon entreprise	
	Réduction de l'impact environnemental de mon produit (écoconception)	
Améliorer ou évaluer mon produit sur ses impacts environnementaux		
ADAPTER OU AMÉLIORER MON PRODUIT OU MON EMBALLAGE	Améliorer mon emballage : <ul style="list-style-type: none"> • Réemploi des emballages ou contenants ; • Développement de solution de substitution des emballages ou contenants en plastique. 	
FAIRE ÉVOLUER MES PROCES- SUS, MÉTIERS, STRATÉGIES OU OFFRES	Acheter durablement Repenser mon modèle économique grâce à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération	
ÉTUDE DE DIMENSIONNEMENT EN VUE D'UN INVESTISSE- MENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE (GESTION DE LA MATIÈRE OU DES DÉCHETS)	Équipement de réemploi, réparation ou réutilisation (hors emballage)	
	Réalisation de centres de tri ou de préparation des déchets	



Contact : Guillaume TURATI
guillaume.turati@ademe.fr

Actions opérées par la BPI sur financement ADEME :

Diagnostic « Eco Flux » pour les entreprises de 20 à 250 équivalent temps plein

(www.diag.bpifrance.fr/diag-eco-flux) :

- Optimisation de l'utilisation de la matière et gestion des déchets ;
- Diagnostic identifiant les actions avec un ROI < 1 an de tous les flux.

Diagnostic Écoconception pour les entreprise de moins de 250 équivalent temps plein :

évaluation de la performance
environnementale de vos produits, services
ou procédés (<https://diag.bpifrance.fr/diag-eco-conception>).

* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr

INVESTISSEMENTS

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
ADAPTER OU AMÉLIORER MON PRODUIT OU MON EMBALLAGE	Réemploi de mes emballages ou contenants	50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Solution de substitution d'emballages plastiques à usage unique	
	Investissement pour la réduction de l'impact environnemental de mon produit (écoconception)	Au cas par cas

VALORISER LES DÉCHETS D'AUTRUI / DU TERRITOIRE (Y COMPRIS LES DÉCHETS DU BTP)



Centre de tri et de préparation des déchets pour une valorisation matière et énergie

Équipements de réemploi, réparation ou réutilisation (hors emballage)

- Collecte préservante des objets ;
- Équipement de réparation, remise en état ;
- Stockage temporaire des produits, objets ou matériaux à des fins de réemploi / réutilisation ;
- Équipement visant à limiter et valoriser les invendus non alimentaires.

50 à 70 % d'aides, selon la taille de l'entreprise

Contact : Guillaume TURATI
guillaume.turati@ademe.fr
 Eugénie DAUTRICHE
eugenie.dautriche@ademe.fr

ENTREPRISES DES SECTEURS DU TEXTILE, PLASTIQUE, MÉTAUX, BATTERIES, BOIS, PAPIER

Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
PRODUIRE DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DE RECYCLAGE (MPR) ET L'INCORPORER DANS LES PRODUITS (APPEL À PROJETS ORMAT)	Diagnosics, études, tests de performance et expérimentations	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Investissement sur l'outil productif (création, augmentation de capacité, amélioration de qualité)	
		L'aide dépend de l'analyse économique. Contacter l'instructeur de la DR Guadeloupe de l'ADEME

Contact : Laurent POULAIN
laurent.poulain@ademe.fr

* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpoulatransition.ademe.fr

FOCUS SUR LES BIODÉCHETS

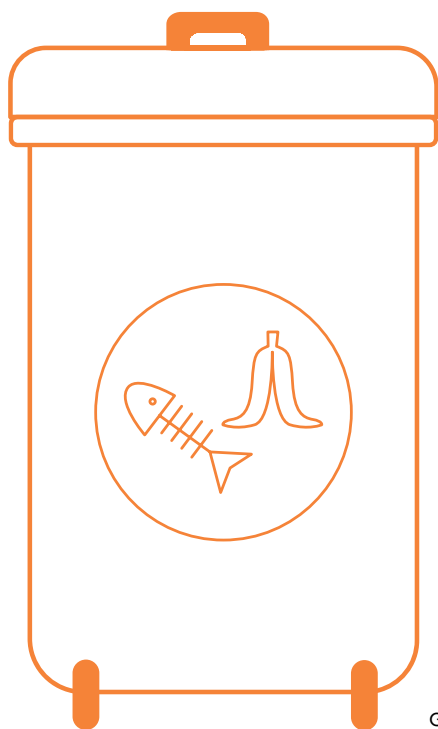
Thématique	Actions éligibles*	Aide maximale*
BIODÉCHETS - PRODUCTEUR	Études préalables : diagnostic et étude d'accompagnement de projet incitant à des solutions collectives pour les producteurs de biodéchets	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise
	Études	60 à 80 % d'aides, selon la taille de l'entreprise

Investissements :

BIODÉCHETS - OPÉRATEUR

- Collecte en mobilité douce/ active de déchets alimentaires ;
- Investissements nécessaires à l'hygiénisation des biodéchets classés SPAn ;
- Création/modification d'installations de compostage/méthanisation.

Contact : Guillaume TURATI
guillaume.turati@ademe.fr



* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

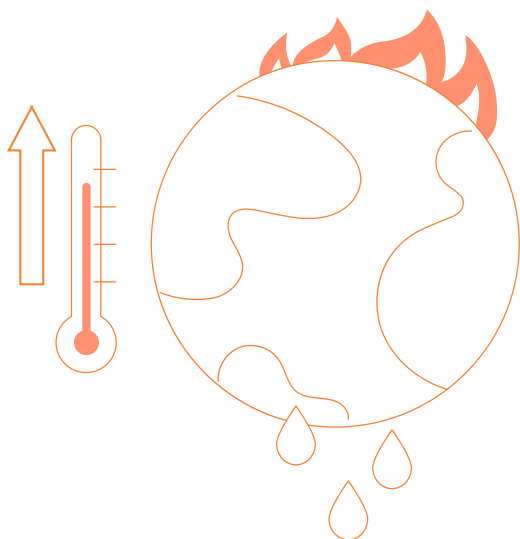
Rendez-vous sur
diag.bpifrance.fr
ou scannez ce QR code :



Actions opérées par la BPI sur financement ADEME :

- **Diagnostic Adaptation pour les PME répondant à la définition européenne et ETI indépendante**
À l'issue de la mission vous obtenez les livrables suivants :

- Un diagnostic complet de la vulnérabilité de votre site
- Un plan d'action prioritaire pour renforcer la résilience de l'entreprise



* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr

RECHERCHE ET INNOVATION



Retrouvez toutes
nos aides sur la thématique
RDI juste ici :



- Développeurs de solutions, start-up, chercheurs, doctorants, relevez les défis de la transition écologique et inventez les solutions de demain. L'ADEME soutient vos projets de recherche, développement et innovation (RDI) avec ses appels à projets, financements et dispositifs d'accompagnement.



* Le détail des dispositifs d'aide est disponible sur le site internet agirpourlatransition.ademe.fr

GÉNÉRALITÉS

RÈGLES GÉNÉRALES ADEME EN MATIÈRE D'ATTRIBUTION D'AIDES

Inciativité :

Tout dépôt de demande d'aide doit IMPÉRATIVEMENT être effectué AVANT le démarrage de l'action.

Les aides de l'ADEME sont versées sur justificatifs APRÈS réalisation des actions prévues au contrat. Une avance peut être versée dans certains cas, à discrétion de l'ADEME. Le bénéficiaire de l'aide doit donc prévoir la trésorerie nécessaire au projet pour payer l'intégralité des investissements.

Périmètres d'aides et exclusions :

- Pas d'aide aux particuliers ;
- Pas d'aide pour les opérations de mise en conformité réglementaire ;
- Pas d'aide sur le foncier (achat d'une parcelle agricole par exemple) ;
- Pas d'aide attribuées pour les thématiques « eau » et « biodiversité » ;
- Les entreprises en difficulté sont en principe inéligibles aux aides.

Autonomie des bénéficiaires :

L'ADEME ne réalise pas d'études pour le compte des bénéficiaires.

LES ÉTAPES D'UN PROJET



* Contacts ADEME indiqués au niveau de chaque dispositif

** Le process est entièrement dématérialisé, de la demande d'aide au dépôt des justificatifs techniques et financiers.

*** La phase d'instruction ne peut démarrer que si le dossier de demande d'aide est complet.

En savoir plus...



...sur les subventions de l'ADEME, comment elles sont constituées, si vous êtes concerné, sur la procédure de dépôt de dossier, etc : retrouvez les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur www.agirpoulatransition.ademe.fr (accès direct aux FAQ en scannant le QR-Code ci-contre).

L'ADEME EN BREF

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Energie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

GUIDE 2026 DES AIDES AUX ENTREPRISES POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN GUADELOUPE, À SAINT-BARTHÉLEMY ET À SAINT-MARTIN

Ce guide liste les aides de l'ADEME existantes pour les entreprises présentes en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy et leurs conditions d'attribution pour 2024.



013228

